

Politique de confidentialité et information sur l'utilisation de vos données personnelles

Suite à l'entrée en vigueur de la législation européenne RGPD, notre entreprise vous informe de manière transparente sur l'utilisation qui est faite de vos données personnelles.

1/ Candidature à un emploi

Votre CV, lettre de motivation éventuelle ainsi tous les autres documents ou données fournis pour votre dossier de candidature à un emploi sont collectés par IMMO'Paie (qui est le responsable du traitement) - marque de la société LK services - en vue d'évaluation de l'adéquation d'un profil professionnel par rapport à un poste à pourvoir. Seule la Direction est habilitée à avoir accès aux données communiquées. La durée maximale de conservation des données est fixée à 2 ans à compter de la réception d'une candidature. La base juridique de l'utilisation et du traitement de vos données à caractère personnel est basée sur votre consentement ou votre intérêt légitime en tant que demandeur d'emploi ou notre intérêt légitime en tant que recruteur. Nous signalons que, dans de rare cas, nous transférons des CV à des partenaires institutionnels ou exerçant des activités similaires.

2/ Données-prospects B2B, demandes de devis et de rappel

Des données sur nos clients potentiels B2B sont enregistrés par IMMO'Paie qui est le responsable du traitement. La finalité de cette collecte d'information concernant des personnes ou des interlocuteurs d'entreprises (états civils, fonction professionnelle, adresse, ...) en vue de la gestion de la relation-prospect est multiple :

Finalité / Documents	Destinataire habilité	Durée de conservation max.
Listing des demandes de renseignement	Direction	3 ans après inactivité
Listing des demandes de devis ou de rappel	Direction	3 ans après inactivité
Contrat d'externalisation des fiches de paie	Direction	3 ans après inactivité

La base juridique de l'utilisation et du traitement des données à caractère personnel de nos prospects peut reposer sur le consentement des interlocuteurs concernés ou notre intérêt légitime en tant que prestataire d'externalisation de fiche de paie.

3/ Données des clients et dossiers-employés de nos clients

Des dossiers-clients et des dossiers-employés de nos clients sont enregistrés par IMMO'Paie qui est le responsable du traitement. La finalité de cette collecte et stockage d'information personnelle en vue de la gestion de la relation-client et de la gestion de la paie ou des déclarations sociales de nos clients (données-interlocuteurs et données-employés) en vue de la relation-client est multiple :

Finalités / Documents	Destinataire habilité	Durée de conservation max.
Listing des demandes de renseignement	Direction	5 ans après la fin de la relation contractuelle
Listing des demandes de devis ou de rappel	Direction	5 ans après la fin de la relation contractuelle
Contrat d'externalisation des fiches de paie	Direction	5 ans après la fin de la relation contractuelle
Dossier de mise en place et listing des entreprises-clientes et de leurs responsables légaux	Collaborateurs en relation avec les clients, Direction	5 ans après la fin de la relation contractuelle
Listing des employés des entreprises-clientes (états civils, n° de sécu, fonctions, ...)	Collaborateurs en relation avec les clients, Direction	5 ans après la fin de la relation contractuelle
Fiche de renseignement salarié des entreprises-clientes	Collaborateurs en relation avec les clients, Direction	5 ans après la fin de la relation contractuelle
Contrat de travail des employés des entreprises-clientes (ou convention de stage éventuelle)	Collaborateurs en relation avec les clients, Direction	5 ans (conservation en cas de contrôle URSSAF)
Bulletins de salaire et justificatifs des éléments variables de paie (dont des arrêts de travail et des fiches de pointage des horaires de travail)	Collaborateurs en relation avec les clients, Direction	10 ans (conservation en cas de contestation d'un montant d'une facture-client)
RIB des employés des entreprises-clientes	Collaborateurs en relation avec les clients, Direction	5 ans après la fin de la relation contractuelle. La version papier est détruite après saisie informatique.
Notification MDPH éventuelle	Collaborateurs en relation avec les clients, Direction	5 ans après la fin de la relation contractuelle. La version papier est détruite après saisie informatique.
Extrait de naissance (en cas de congé paternité pour justificatif par la CPAM)	Collaborateurs en relation avec les clients, Direction, la CPAM	5 ans (conservation en cas de contrôle URSSAF)
Factures et données de facturation	Direction, comptable externalisé	10 ans après émission

Nous informons que des informations concernant les employés dont nous traitons la paie sont susceptibles d'être transférées à des partenaires de santé, institutionnels ou juridiques (organismes sociaux, médecine du travail, OPCA, mutuelles, prévoyances, DGFIP, avocats, mandataires judiciaires...) ainsi que notre prestataire de maintenance du logiciel de paie (en cas de problématique technique) et les cabinets comptables de nos clients. La base juridique de l'utilisation et du traitement des données à caractère personnel par IMMO'Paie peut reposer sur :

- l'exécution du contrat d'externalisation de paie ;
- ou l'exécution du contrat de travail du salarié concerné (ou d'une convention de stage) ;
- ou l'obligation légale liée à une des législations applicables en matière de droit sociale (notamment le code du travail et la convention collective éventuelle) ;
- ou notre intérêt légitime en tant que prestataire d'externalisation de fiche de paie et tiers-déclarant.

4/ Annuaire des interlocuteurs chez les partenaires

Un système d'annuaire des partenaires (fournisseur, organisme financeur, institutionnel, partenaire-réseau...) a été mis en place par IMMO'Paie qui est le responsable de traitement. La finalité de cet enregistrement est la gestion de la relation avec les partenaires commerciaux et institutionnels. Seuls la Direction et le personnel concerné sont habilités aux données communiquées ou enregistrées. Nous informons nos partenaires que nous sommes susceptibles d'enrichir nos données avec des informations publiques. La durée de conservation des données personnelles est fixée 3 ans après le dernier échange avec le partenaire. La base juridique de l'utilisation et du traitement des données à caractère personnel par IMMO'Paie repose le consentement des interlocuteurs concernés ou notre intérêt légitime en tant que prestataire d'externalisation de fiche de paie et tiers-déclarant.

5/ Architecture technique

Nos données sont hébergées en France. Nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures de sécurité adéquates pour la protection des données personnelles de nos clients.

6/ Vos droits

Nous informons que nos prospects B2B, nos clients et nos partenaires B2B ou B2A sont susceptibles de recevoir nos communications informatives ou commerciales (par e-mail, courrier postal ou téléphone). Dans le cas de newsletter commerciale éventuelle, des méthodes de désabonnement seront incluses. En application des lois européennes et de la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse dpo@lk-services.fr, ou courrier postal adressé à Service DPO, IMMO'Paie, Parc Gouraud - Bât L'envol - 12, allée des Nobel, Soissons. Vous disposez par ailleurs des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.

